



**GUIDE DU TRI  
ET DE LA  
GESTION DES  
DÉCHETS  
DANS LE DOMAINE SPORTIF**

Vivien GAILLARD &  
Jean-Marie SAVINO

# RÉDACTION

- Vivien GAILLARD, EEC asbl
- Jean-Marie SAVINO, EEC asbl

## RELECTURE, ACCOMPAGNEMENT ET CONFRONTATION DE TERRAIN

- Pascale PAYS, Club handball CTHB, France
- Loredana ROMOLO, Service Sport - Commune de Schaerbeek, Belgique
- Jérôme BERNARD, Service Sport - Commune de Luxeuil les Bains, France
- Amandine DUBOS, Prosport asbl, Belgique
- Nicolas SCHERRIER, Bruxelles Environnement, Belgique
- Aurore VAN BOGAERT / Christine VERMEULEN, Fostplus, Belgique

## CONCEPTION GRAPHIQUE

Nathalie MATHIEU, L'Associatif financier asbl

## ÉDITEUR RESPONSABLE

EEC asbl

Avenue Paul Deschanel 120, 1030 Bruxelles  
N° entreprise 0668.378.401, RPM BXL

[ecocirculaire.be](http://ecocirculaire.be)



Date d'édition : juin 2024



# SOMMAIRE



QUOI

POURQUOI

COMMENT

<b>I. Objectif du guide</b>	4
1. Contexte	4
2. Genèse du projet	5
3. Enjeux du tri pour les structures sportives	8
4. À qui s'adresse ce guide ?	9
5. Objectif du guide	10
<b>II. Les déchets dans le domaine sportif</b>	11
1. L'origine et le lieu de production des déchets	11
2. Les différents types de déchets en fonction des producteurs	13
<b>III. Les préalables pour une bonne gestion des déchets</b>	15
<b>IV. Prévention et réduction des déchets</b>	17
<b>V. Les différentes situations</b>	19
<b>VI. Préparation et mise en place du tri des déchets</b>	21
1. Introduction	21
2. Méthodologie	22
<b>VII. Démarches spécifiques en fonction des différentes situations</b>	25
1. Pour une structure locataire	26
2. Pour une structure sportive qui partage l'infrastructure avec d'autres clubs sportifs	27
3. Pour une structure sportive qui souhaite composter sur place ses biodéchets	30
4. Le cas particulier des cigarettes	30
<b>VIII. Quels liens entre les clubs et les différentes instances publiques et sportives ?</b>	31
1. Liens entre les clubs et les fédérations mères	31
2. Liens entre les clubs et les services communaux	33
3. Lien entre le secteur sportif et les labels environnementaux	35
4. Lien entre le secteur sportif et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	36
<b>IX. Exemples de bonnes pratiques (liste non exhaustive)</b>	37

# I. L'OBJECTIF DU GUIDE

## 1. Contexte

Depuis mai 2023, plusieurs nouvelles obligations de tri des déchets s'appliquent aux professionnels en Région de Bruxelles-Capitale[1].

Dans les autres régions belges et dans de nombreux autres pays européens, ces obligations sont aussi rentrées en vigueur à partir de 2024.

Si les acteurs du secteur sportif, au même titre que tous les acteurs professionnels, sont concernés par ces nouvelles obligations de tri, force est de constater qu'ils restent actuellement peu mobilisés par cette problématique et que le tri des déchets recyclables est plutôt encore rare dans le secteur sportif.



Photo EEC

[1] Depuis plusieurs années, au travers de son administration régionale en charge de l'environnement (Bruxelles Environnement), la Région de Bruxelles-Capitale propose les services d'un Facilitateur «déchet des professionnels » qui a pour mission d'aider les professionnels à mettre en place le tri optimal de tous leurs déchets (<https://recyclebxlpro.be/fr/>).



## 2. Genèse du guide

Ce guide du tri et de la gestion des déchets dans le secteur sportif, fait suite à un travail d'enquête[2] réalisé par l'association EEC asbl[3] sur la gestion des déchets dans le domaine sportif mené dans la Région Bruxelles-Capitale, en fin 2023. Ce travail d'enquête (10% de retour du secteur sportif en Région de Bruxelles-Capitale) a permis de faire un constat de départ résumé par les points suivants :

- Un **manque de connaissance de la réglementation** locale en vigueur, notamment dans l'identification des différentes fractions recyclables et de leur traitement.
- La **complexité contextuelle** de la présence de plusieurs entités sportives distinctes, qui se partagent l'occupation et/ou la gestion de l'infrastructure.
- Une **méconnaissance des coûts financiers** que représente la gestion des déchets avec et sans tri dans le secteur sportif.
- La réalité que **les clubs sportifs résidents des infrastructures sportives ne participent pas au coût** de gestion de leurs déchets. Ce qui n'incite pas celles-ci à se mobiliser sur le sujet du tri des déchets.



[2] Enquête menée de façon qualitative, avec des entretiens exploratoires d'acteurs clés du monde du sport, et quantitative avec trois questionnaires spécifiques aux clubs (<https://forms.gle/PYQ5yNofbB5tyoti6>), aux fédérations et/ou ligues (<https://forms.gle/DfBDwMsoQkWNwcHv6>), aux services des sports de toutes les communes de la Région Bruxelles-Capitale (<https://forms.gle/ar2Wt1Kr7NXKsGGf7>)  
[3] [www.ecocirculaire.be](http://www.ecocirculaire.be)

- **Aucun système de tri des déchets recyclables n'existe dans la majorité des infrastructures sportives.** La plupart des clubs ou infrastructures ont évidemment des poubelles résiduelles ou des conteneurs de papier/carton, mais très peu ont développé une approche globale de mise en place de poubelles de tri de déchets recyclables sur les points clefs de l'infrastructure sportives. Quand bien même les poubelles de tri des déchets sont présentes, le tri n'est que partiel avec beaucoup d'erreurs et tous les flux recyclables ne sont pas couverts par le tri.
- **Une volonté forte** de certains acteurs tant dans les clubs, que dans les fédérations, que dans les services des sports, d'améliorer la gestion des déchets.



- La primauté récurrente de la notion de **propreté** sur la notion de tri.
- La complexité d'une multitude de personnes extérieures, habituées ou juste de passage, qu'il faut réussir à sensibiliser et faire adhérer aux pratiques de tri des déchets.
- La complexité décisionnelle liée au fait que le tri des déchets recyclables dans des infrastructures sportives publiques dépendent de plusieurs services différents.

*Souvent sans soutien ou méthodologie adaptée, les acteurs qui tentent de perfectionner leur fonctionnement abandonnent assez rapidement la mise en place du tri des déchets.*

**Durant les enquêtes menées par EEC, un réel enthousiasme de la part des acteurs sportifs est apparu et a encouragé la rédaction de ce guide.**

### 3. Enjeux du tri pour les structures sportives

- **Novateur et porteur de sens** : impliquer la communauté sportive pour devenir exemplaire et inspirer d'autres secteurs.
- **Réduction de l'impact environnemental** : minimiser et réduire les déchets résiduels, réduire les émissions de CO2 liées au transport des déchets.
- **Nouvelles réglementations** : assurer la conformité des structures sportives aux réglementations en vigueur.
- **Équipement opérationnel** : favoriser la mise en place d'équipement de tri adaptés aux infrastructures sportives et aux clubs sportifs.
- **Maitrise budgétaire** : évaluer l'impact financier des initiatives de tri des déchets.
- **Communication environnementale positive** : valoriser les réalisations environnementales pour renforcer l'image des clubs sportifs.
- **Collaboration et implication** : mobiliser et impliquer les membres des clubs autour d'un projet concret de tri, mettant en avant les valeurs de collaboration et de partenariat du monde sportif.
- **Être en lien et en connexion avec les stratégies territoriales** environnementales communale, régionale et nationale. Le secteur sportif doit être connecté au territoire.



## 4. À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide constitue une ressource essentielle pour ceux qui souhaitent mettre en œuvre des pratiques durables de tri des déchets au sein de leur environnement sportif.

Que vous soyez un dirigeant cherchant à intégrer des politiques écoresponsables, **un responsable de structure et/ou d'infrastructures sportives, un gestionnaire d'installations sportives** désirant réduire l'empreinte environnementale, un entraîneur encourageant des comportements respectueux de l'environnement, ou un sportif engagé dans la promotion de pratiques écologiques, ce guide offre des conseils pratiques et des stratégies adaptées.

*En adoptant ces principes, chaque acteur du monde sportif peut contribuer de manière significative à la transition écologique, tout en maîtrisant les aspects budgétaires et opérationnels du tri des déchets.*



## 5. Objectif du guide

L'idée première du guide est d'accompagner et de guider les acteurs qui souhaitent faire évoluer les pratiques de leurs structures sportives, de façon **la plus autonome** possible, en proposant une méthodologie complète (voir chapitre VI). Le guide se veut simple d'accès et de compréhension, pour encourager un maximum d'acteurs à s'engager, à mettre en place le tri des déchets.

De plus, **ce guide peut être utilisé, sur tout territoire** (pays, région, intercommunalité, commune...), autre que la Région de Bruxelles-Capitale. La différence se faisant sur l'existence de telle ou telle filière à une échelle régionale, ce qui influencera le nombre de flux différents à trier ou les consignes de tri.



Photo EEC

## II. LES DÉCHETS DANS LE DOMAINE SPORTIF

### 1. L'origine et le lieu de production des déchets

Les déchets générés dans le domaine sportif proviennent de diverses sources au sein des installations sportives. Les origines et lieux de production des déchets dans le contexte sportif peuvent être variés.

Tout d'abord, **les déchets sont générés par les sportifs** eux-mêmes, que ce soit pendant les entraînements ou les compétitions. Des équipements endommagés (vêtements, chaussures, protections...), des bouteilles d'eau vides, des emballages de collations ou de boissons, des vêtements ou des restes de collations, et d'autres articles liés à la pratique sportive (qui peut être assez spécifique au sport, comme par exemple, des balles de tennis ou les sticks pour le hockey) contribuent à la production de déchets. On retrouve beaucoup ces déchets aux abords des terrains et dans les vestiaires.



Photo EEC

De plus, les déchets proviennent aussi **des spectateurs et des supporters** présents, lors des matchs ou lors d'événements sportifs. Ces déchets comprennent souvent des emballages alimentaires, des gobelets en plastique et/ou en carton, des programmes imprimés, et d'autres articles à usage unique, que l'on retrouve dans les tribunes ou autour des terrains de sport.

Les **installations sportives**, comme les stades, les gymnases ou d'autres terrains de sport, sont également des points de production de déchets significatifs. Les déchets peuvent résulter de l'entretien des installations (ampoules, produits de nettoyage...), de la restauration proposée aux spectateurs, ainsi que de l'ensemble des activités logistiques nécessaires à la tenue d'événements sportifs.

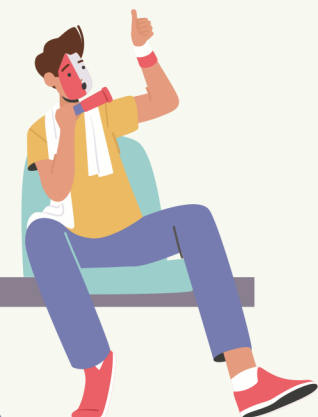




## 2. Les différents types de déchets en fonction des producteurs

Dans le domaine sportif, les déchets se présentent sous diverses formes, classifiables en deux catégories principales : les déchets directs et les déchets indirects, chacun associé à des producteurs spécifiques.

- **Les sportifs, les entraîneurs et les spectateurs contribuent directement à la production de ces déchets au cours des entraînements, des compétitions et autres événements et activités connexes.** Parmi les types de déchets directs, on retrouve les équipements sportifs usagés, les emballages de produits de consommation, les bouteilles d'eau vides, les restes de collations, et d'autres déchets générés pendant la pratique sportive.
- **Les responsables des infrastructures sportives, les services techniques, les fournisseurs d'équipements et les prestataires de services liés aux événements sportifs sont aussi des producteurs de déchets.** Ceux-ci sont liés aux activités de gestion et d'exploitation des installations sportives. Cela englobe les déchets issus de l'entretien des terrains, des opérations de maintenance technique, des travaux de construction ou rénovation, des activités logistiques nécessaires au bon fonctionnement des installations sportives ou encore les déchets verts issus de l'entretien des espaces verts s'il y en a.



L'identification de leurs producteurs spécifiques est essentielle pour mettre en place une gestion adaptée du tri des déchets par acteur et par zone d'activité produisant des déchets. En favorisant la responsabilité collective, le secteur sportif peut contribuer de manière significative à la réduction de son empreinte environnementale.



# III. LES PRÉALABLES POUR UNE GESTION OPTIMALE DES DÉCHETS

La mise en place du tri des déchets, adapté au secteur sportif nécessite une approche planifiée et intégrée. Voici quelques préalables importants à considérer :

- **Engagement des dirigeants** : l'engagement des dirigeants des clubs est crucial. Assurez-vous que les directions des clubs sont déterminées à mettre en place une gestion des déchets efficace, en mettant en avant une argumentation adaptée.
- **Évaluation des volumes de bacs de tri** : étant donné que le tri des déchets recyclables n'est pas souvent effectif dans le secteur sportif, les poubelles résiduelles sont donc remplies de déchets recyclables. En réalisant des pesées adaptées, il est possible de déterminer les volumes réels des bacs de tri nécessaires, au niveau hebdomadaire, et donc, d'adapter la location de bacs pour les déchets résiduels qui devrait diminuer, et d'augmenter le nombre ou le volume des bacs de tri des déchets recyclables, avec vos collecteurs.



- **Cerner le coût actuel de la gestion des déchets:** déterminer le coût actuel de la collecte et traitement des déchets et projeter les bénéfices financiers, issus du tri optimal des fractions recyclables. Dans tous les cas, le tri des fractions recyclables permet une réelle économie sur les bacs de déchets résiduels.

> **Concertation avec vos prestataires de tri des déchets :** si ce n'est pas les services communaux qui sont les collecteurs de vos déchets, contacter votre prestataire de collecte pour adapter le nombre et les volumes de bacs de tri, pour faciliter la collecte et le traitement des déchets générés notamment pendant les événements sportifs.

> **Concertation avec les services communaux :** coordonnez-vous avec les services communaux s'ils sont responsables du ramassage des déchets à la sortie des installations sportives. Établissez un plan clair pour le transfert des déchets entre la structure et les services municipaux, en mettant en avant les gains financiers pour chacun.



# IV. PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, il est intéressant de militer en amont et durant le projet pour réduire la production de déchets.

La réduction des déchets peut passer par l'intégration de l'obligation de tri, ou encore l'obligation d'utiliser des gobelets ou contenants réutilisables ou consignés.

Pour ce faire, la façon la plus efficace est d'intégrer des obligations dans les règlements intérieurs, les contrats de location ou encore les cahiers des charges d'utilisation des structures sportives.

Ce travail de prévention peut se faire tant par les clubs, que par les fédérations ou tout autre acteur du secteur sportif.



Photo EEC

*Réduire les déchets à la source, par un choix sur le conditionnement ou sur des emballages réutilisables permet des économies directes, non seulement sur les achats, mais aussi, sur le temps et le coût de la gestion des déchets.*

## Conseils et recommandations pour réduire les déchets (FFF)[4] :

- **Privilégiez les tireuses** à soda et à bière, pour réduire drastiquement tous les emballages des boissons.
- Troquez les gobelets jetables (carton ou plastique) contre des **écocups réutilisables**.
- Dites stop à la distribution d'eau en bouteille et encouragez la consommation d'**eau du robinet**. Pensez à installer des fontaines à eau proche des terrains de sport.
- Proposez aux participants de ramener leur propre **boisson maison dans des bouteilles en verre**.
- Si vous proposez des boissons et collations achetées dans le commerce, **préférez les grands formats** aux petites contenances et privilégiez les contenants en verre (consignés lorsque c'est possible).
- Privilégiez toujours la **vaisselle réutilisable**.



[4] [https://media.fff.fr/uploads/documents/fff\\_le\\_guide\\_vfinale.pdf](https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_le_guide_vfinale.pdf)



# V. LES DIFFÉRENTES SITUATIONS

Les initiatives visant à améliorer la gestion des déchets au sein des structures sportives présentent des défis et des opportunités divers selon leur statut, que les structures sportives soient **locataires** ou **propriétaires des infrastructures sportives**.

Pour une **structure sportive locataire qui assume les coûts de gestion des déchets**, l'adoption de pratiques durables peut non seulement réduire les dépenses, mais aussi renforcer son engagement envers la responsabilité environnementale.

En revanche, une **structure locataire qui ne paie pas directement la gestion des déchets** pourrait être incitée à prendre des mesures proactives pour minimiser son empreinte environnementale.



Lorsqu'une **structure partage ses installations avec d'autres utilisateurs**, la collaboration entre elles est essentielle pour mettre en œuvre une gestion des déchets coordonnée, favorisant la sensibilisation et la responsabilité collective.

Du côté des **structures propriétaires, celles qui financent directement le coût de la gestion des déchets** peuvent être motivées à optimiser les pratiques et le système de tri des déchets, pour réduire les coûts de traitement à court terme.

Enfin, pour les **clubs sportifs ou infrastructures sportives possédant des espaces verts**, l'adoption de solutions telles que le compostage des déchets verts ou l'utilisation des déchets verts sur place, comme ressources[5] (pour ne pas les exporter) peut contribuer à réduire l'impact environnemental global et réduire le coût de traitement des déchets verts.



[5] <https://ecocirculaire.be/formation>



# VI. PRÉPARATION ET MISE EN PLACE DU TRI DES DÉCHETS

## 1. Introduction

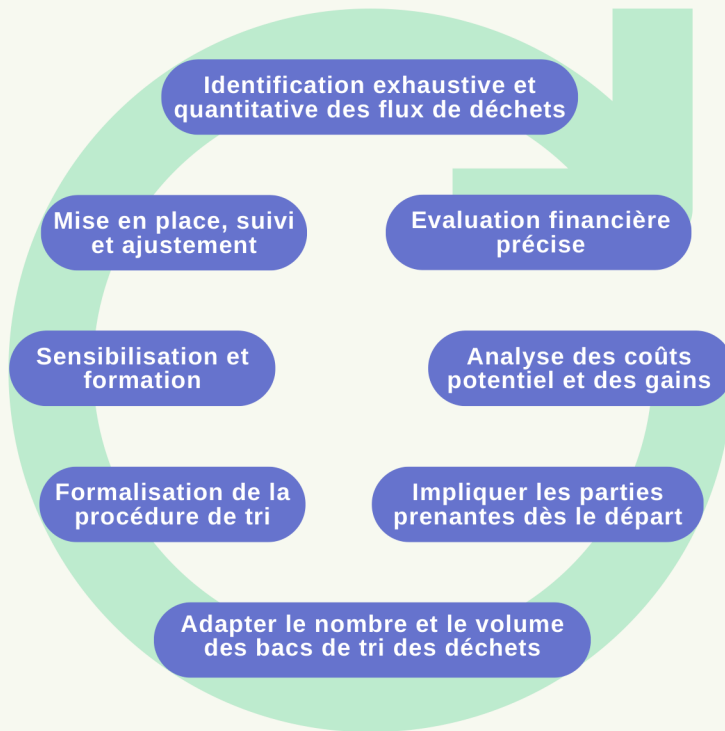
La volonté de ce guide est bien de **rendre autonome les structures** sportives dans leur projet de mise en place du tri des déchets.

Afin d'obtenir des résultats positifs et pérennes, il est important de souligner qu'avant de mettre en place un système optimal de tri des déchets dans toute installation sportive, il est nécessaire de déterminer les volumes réels de déchets, en adoptant une **approche progressive**, permettant d'obtenir une vision quantitative des déchets **adaptée à votre infrastructure sportive pour ensuite déterminer les conteneurs de tri nécessaires**. Cela demande un **minimum d'investissement en temps** pour réaliser un autodiagnostic le plus précis possible.



## 2. Méthodologie

Voici les grandes lignes de l'approche globale :



### Étape N°1 : l'étude.

- Lister tous les flux de déchets (exemple des 25 flux obligatoires en Région Bruxelles-Capitale[6]), même ceux qui semblent minimes, produits par la structure sportive.
- Estimation du coût actuel pour la structure et pour le propriétaire de la gestion des déchets produits par l'infrastructure sportive, à l'aide des factures des collecteurs notamment.

[6] <https://recyclebxipro.be/fr/obligations/>

- Sur une période de 2 semaines, réaliser des pesées des différents flux de déchets non triés, se trouvant dans les poubelles résiduelles et des pesées des déchets triés dans les poubelles de tri[7].

**Étape N°2 : les rencontres d'acteurs** qui peuvent être les propriétaires des lieux, les dirigeants de club, les responsables de points de restauration, les entraîneurs, les gardiens ou ouvriers de l'infrastructure (liste non exhaustive) pour présenter les enjeux et les propositions.

**Étape N°3 : la validation et l'officialisation de la procédure.**

- Désignation d'un ou plusieurs « référents de tri » en fonction de la taille de la structure.
- Désignation des lieux les plus adéquats pour placer les poubelles de collecte sur les espaces internes.
- Rédaction d'une procédure écrite et visuelle du tri des déchets adaptée à la structure sportive et à l'infrastructure.

**Étape N°4 : la formation** sur le tri des déchets pour les mêmes acteurs rencontrés précédemment.

**Étape N°5 : informer et former les adhérents et autres utilisateurs** des lieux.

**Étape N°6 : la mise en place progressive** du nouveau système de tri des déchets.

**Étape N°7 : la communication** autour de la mise en place pratique (vidéo, affiches, temps d'information, challenge « zéro déchets dans mon club », documents de communication existants[8], information sur le tri des déchets[9]...).

[7] Dans le cas, où aucun tri des déchets recyclables n'est appliqué, il sera utile d'ouvrir les poubelles résiduelles pour qualifier les déchets qui s'y trouve et peser les recyclables.

[8] <https://recyclebxlpro.be/fr/obligations/>

[9] <https://www.fostplus.be/fr/trier/trier-a-la-maison>

La partie sensibilisation du public (visiteurs, parents, supporters) est très importante, chacun doit se sentir concerné.

Utilisez un maximum de canaux de communication pour pousser le public à trier correctement leurs déchets.

Les clubs sportifs peuvent utiliser :

- > **Le web et les réseaux sociaux** pour toucher les jeunes et leurs parents.
- > De **l'affichage** comportant des consignes de tri claires.
- > **L'implication de sportifs connus** ou des équipes fanions des clubs dans la communication pour montrer l'exemple aux autres joueurs et supporters.

**Étape N°8 : l'évaluation des déchets produits lors d'évènements** sortant de l'ordinaire, comme par exemple les tournois, pour adapter les poubelles nécessaires.

**Étape N°9 : l'évaluation annuelle afin d'améliorer la gestion et la maîtrise budgétaire** du tri des déchets, par un projet de mutualisation avec d'autres structures.



# VII. DÉMARCHES SPÉCIFIQUES EN FONCTION DES DIFFÉRENTES SITUATIONS

## 1. Pour une structure sportive locataire

En tant que structure locataire, un plus grand nombre d'acteurs seront à impliquer. Voici quelques points à considérer :

- **Connaissance des obligations locales et régionales du tri des déchets et fonctionnement des collecteurs de votre région** : familiarisez-vous avec les réglementations locales sur le tri des déchets, mais surtout intéressez-vous au fonctionnement local du traitement et ramassage des déchets, « quand ? », « quoi ? », « par qui ? », « comment ? ».
- **Lien avec le propriétaire des infrastructures** : incluez le propriétaire dans chaque discussion et prise de décision qui touche l'infrastructure sportive. Son accord est indispensable pour mettre en place et pérenniser la mise en place du tri des déchets dans l'infrastructure sportive.
- **Contrats de collecte des déchets** : si votre structure sportive externalise la gestion des déchets, assurez-vous d'avoir des contrats et/ou conventions des prestataires de services.



- **Économie financière** : présentez au propriétaire que le tri optimal des déchets est une source d'économie pécuniaire conséquente. En effet, le tri des déchets recyclables est moins cher que la collecte des déchets résiduels.
- **Évaluation continue** : évaluez régulièrement vos pratiques de gestion des déchets, recherchez des opportunités d'amélioration continue, et présentez-les au propriétaire des lieux. Cela vous apportera toujours plus de crédibilité et de poids lorsqu'il faudra prendre de nouvelles décisions.

## 2. Pour une structure sportive qui partage l'infrastructure avec d'autres clubs sportifs

La gestion des déchets dans une structure partageant son infrastructure avec d'autres clubs sportifs, ou encore des groupes scolaires, parascolaires ou autres, nécessite une approche collaborative et coordonnée. Voici quelques points à considérer pour assurer une gestion efficace des déchets dans ce contexte :

- **Identification des clubs utilisateurs :**
  - > Recensement des clubs sportifs partageant l'infrastructure.
- **Évaluation des volumes de déchets :**
  - > Analyser les quantités de déchets générés par chaque club sportif.
- **Établissement d'une vision commune du tri des déchets :**
  - > Développer des accords ou des chartes communes sur la gestion des déchets.
- **Mise en place de bacs de tri partagés :**
  - > Installer des poubelles de tri centralisées à des emplacements stratégiques.
- **Coordination du tri des déchets :**
  - > Établir des canaux de communication efficaces pour résoudre les problèmes rapidement.
- **Formation continue :**
  - > Organiser des sessions de formation régulières pour maintenir un bon fonctionnement du système de tri des déchets avec les membres des clubs.

En adoptant une approche collaborative et proactive, une structure partageant son infrastructure avec d'autres utilisateurs peut optimiser le tri des déchets recyclables de manière durable et efficace.

### 3. Pour une structure sportive qui souhaite composter sur place ses biodéchets

Lorsque l'on parle de biodéchets, il faut différencier les déchets de cuisine/de table, et les déchets verts issus de l'entretien des espaces verts. Ces deux types de biodéchets ne se traitent pas tout à fait de la même façon, les processus de dégradation ainsi que les quantités étant souvent différents.

Cette gestion des biodéchets peut être très avantageuse tant sur le plan environnemental que financier pour les structures sportives qui font de la restauration ou qui gèrent des espaces verts (exemple des clubs de golf).

Voici des éléments à prendre en compte pour une structure qui souhaite composter ses biodéchets sur place :



- **Identification et quantification des biodéchets :**

- > Déterminer quels types de déchets organiques seront traités (restes alimentaires, déchets de jardin...), et estimer les volumes de biodéchets générés quotidiennement ou périodiquement, par des pesées réelles.



- **Identifier un référent de site interne, pour « le compostage en entreprise »[10] (les structures sportives sont considérées ainsi en Région Bruxelles-Capitale) :**

- > Suivre une formation adaptée de compostage en entreprise (en Région Bruxelles-Capitale, cette formation est obligatoire[11]).

[10] Lien vers le guide du compostage en entreprise :

[https://environnement.brussels/sites/default/files/NOTE\\_20230118\\_GuideCompostage\\_FR.pdf](https://environnement.brussels/sites/default/files/NOTE_20230118_GuideCompostage_FR.pdf)

[11] <https://environnement.brussels/pro/agenda/formation-compostage-en-entreprise>



- **Choix du système de traitement :**
  - > Sélectionner la méthode de traitement appropriée (compostage en bac ou autres, adaptés aux quantités produites[12]).
  - > Adapter le système en fonction des quantités de biodéchets et des objectifs de traitement.



- **Espace, équipement :**
  - > Identifier et aménager un emplacement adéquat pour le traitement des biodéchets.
  - > Acquérir les équipements nécessaires pour le compostage.
- **Formation des acteurs clés :**
  - > Former les acteurs qui vont œuvrer au projet sur les procédures de tri des biodéchets.
  - > Sensibiliser les acteurs aux aspects liés à la sécurité et à l'hygiène.
  - > Informer sur les types de déchets acceptés dans les bacs de biodéchets.
- **Gestion des odeurs et nuisances :**
  - > Appliquer les techniques optimales des matières organiques dans les cellules de compostage, pour contrôler les odeurs potentielles.

[12] <https://shop.ecocirculaire.be/product-category/composteurs-collectifs/>



- **Maintenance :**
  - > Établir un planning de transfert des matières entre les cellules de compostage, pour garantir le bon fonctionnement du système.
- **Conformité réglementaire :**
  - > S'assurer de respecter les réglementations locales et nationales liées au traitement des biodéchets.
- **Information et sensibilisation :**
  - > Sensibiliser les personnes qui fréquentent le site aux avantages et aux pratiques du compostage. Organiser des sessions d'information régulières.
- **Utilisation des produits finis :**
  - > Explorer les options de valorisation des produits finaux du traitement des biodéchets sur place.

*En prenant en compte ces aspects, une structure peut mettre en place un système de compostage en entreprise, sur place, sans aucune nuisance, de manière efficace, durable dans le temps et conforme aux obligations réglementaires régionales, comme celles qui sont d'application en Région de Bruxelles-Capitale.*



Photo EEC

## 4. Le cas particulier des cigarettes

Le nombre très important de mégots de cigarettes jetés au sol est un problème récurrent dans tous les lieux rassemblant du monde. Le placement de façon stratégique de nombreux cendriers est une lourde mission pour lutter contre les mégots au sol.

Des contrats de collecte et de recyclage des mégots existent, comme avec *TchaoMégot*[13] en France. Des liens avec des structures luttant contre le tabagisme sont possibles, comme le fait *Prosport*[14] avec la *Fondation contre le cancer*[15] pour que le stade Roi Baudouin à Bruxelles devienne un stade « tribunes sans tabacs ».

Des panneaux d'interdiction de fumer ont été placés à l'intérieur du stade et des ambassadeurs passent dans les tribunes pour demander aux gens d'éteindre leur cigarette.



[13] <https://tchaomegot.com/>

[14] <https://prosportevent.be/>

[15] <https://cancer.be/>

# VIII. QUELS LIENS ENTRE LES CLUBS ET LES DIFFÉRENTES INSTANCES PUBLIQUES ET SPORTIVES ?

## 1. Liens entre les clubs et les fédérations mères

Les liens entre les clubs sportifs et les fédérations sportives mères en matière de gestion des déchets peuvent varier en fonction des structures et des politiques spécifiques de chaque fédération. Cependant, voici quelques points généraux sur la relation entre les clubs sportifs et les fédérations concernant la gestion des déchets :

- **Politiques de la fédération :**
  - > Les fédérations sportives peuvent élaborer des politiques globales sur la transition écologique et la gestion des déchets.
  - > Elles peuvent encourager les clubs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à mettre en œuvre des initiatives de gestion des déchets.
- **Directives et recommandations :**
  - > Les fédérations peuvent fournir des directives ou des recommandations spécifiques sur la manière dont les clubs devraient gérer leurs déchets lors d'événements sportifs ou dans leurs utilisations au quotidien des installations.
- **Sensibilisation et éducation :**
  - > Les fédérations peuvent partager des ressources éducatives, organiser des formations ou intégrer des éléments liés à la transition écologique dans les programmes de formation des clubs.

- **Partenariats avec des partenaires environnementaux :**
  - > Les fédérations sportives peuvent établir des partenariats avec des organisations environnementales ou des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets.
- **Inclusion dans les critères d'attribution des événements :**
  - > Les fédérations peuvent intégrer des critères liés à la gestion des déchets dans le processus d'attribution des événements sportifs aux clubs.
- **Partage de bonnes pratiques :**
  - > Les fédérations peuvent créer des plateformes pour que les clubs partagent leurs expériences et leurs réussites en matière de gestion des déchets.
- **Reconnaissance des initiatives durables :**
  - > Les fédérations peuvent reconnaître et récompenser les clubs qui mettent en œuvre des initiatives remarquables en matière de gestion des déchets.
  - > Cela peut être réalisé par le biais de certifications, de labels ou autres récompenses. Exemple avec la *Ligue Francophone de Hockey (LFH)*[16] qui délivre des certifications à ses clubs actifs dans les démarches de la transition écologique
  - > Se renseigner auprès de sa fédération ou la solliciter pour introduire dans les certifications des critères environnementaux dont le tri des déchets.

Il est important de noter que **les interactions entre les clubs et la fédération mère vont dans les deux sens.**  
 Les clubs étant les réels acteurs de terrains et des représentants importants de l'image du sport pratiqué, ils peuvent agir sur la fédération pour faire évoluer les politiques et influencer les autres prises de décisions.  
 Les clubs et fédérations sont donc interreliés.  
 Une communication ouverte entre les clubs et les fédérations est essentielle pour créer des synergies et favoriser des pratiques durables.

[16] <https://hockey.be/fr/lfh/>

## 2. Liens entre les clubs et les services communaux

La collaboration entre les clubs sportifs et les services communaux, notamment ceux liés au sport, à la propreté et au développement durable, est cruciale pour une gestion des déchets efficace et durable. Voici quelques liens spécifiques qui peuvent être établis entre les clubs sportifs et les services communaux dans ce contexte :

- **Planification des événements sportifs :**
  - > Les clubs sportifs peuvent collaborer avec les services communaux pour planifier des événements sportifs respectueux de l'environnement.
  - > Les services communaux peuvent offrir des conseils sur la gestion des déchets lors d'événements sportifs et faciliter la coordination logistique.
- **Collecte et traitement des déchets :**
  - > Les clubs sportifs peuvent souvent bénéficier du soutien logistique des services communaux pour la collecte et le traitement des déchets générés pendant les activités sportives régulières et lors des événements sportifs.
- **Sensibilisation et éducation :**
  - > Organiser des séances éducatives dans les écoles, mais aussi lors d'événements pour promouvoir des pratiques de tri des déchets.



- **Partenariats avec des entreprises locales :**
  - > Les services communaux peuvent faciliter des partenariats entre les clubs sportifs et des entreprises locales et/ou sociales d'insertion, spécialisées dans la gestion des déchets, le recyclage ou d'autres initiatives durables.
  - >> Exemple en Région Bruxelles-Capitale, en 2025, il sera obligatoire de trier les textiles pour tous les acteurs, dont les professionnels, dont fait partie le secteur sportif. Ce qui nécessitera une solution de partenariat à l'échelle locale avec un acteur de l'insertion sociale.
- **Échange de bonnes pratiques :**
  - > Faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les clubs sportifs de la commune et les services communaux en matière de gestion des déchets.
- **Réglementation et conformité :**
  - > Faciliter la compréhension des exigences légales par les clubs et les aider à mettre en œuvre des solutions conformes.
- **Soutien financier et matériel :**
  - > Les services communaux peuvent soutenir financièrement les clubs sportifs qui mettent en œuvre des initiatives de gestion des déchets.
  - > Encourager les clubs à postuler à des subventions ou à des financements spécifiques à la transition écologique.
  - > Prêt de matériel des communes vers les clubs (ou inversement) tel que des gobelets réutilisables pour les matchs les week-ends ou autre évènement.

Cette collaboration entre les clubs sportifs et les services communaux est fondamentale pour créer un environnement propice à la transition écologique et à une gestion responsable des déchets au niveau local. Une communication ouverte et une coordination régulière sont essentielles pour renforcer ces liens.

### 3. Lien entre le secteur sportif et les labels environnementaux

Les initiatives de tri des déchets, peuvent être reconnues par des labels environnementaux, attestant que la structure ou infrastructure répond notamment aux critères de bonne gestion des déchets. Ces labels sont obtenus à l'issue de la mise en place de plusieurs actions environnementales (énergie, mobilité, déchet...), et sont délivrés par des organisations indépendantes spécialisées dans la certification environnementale.

Cette labellisation renforce la réputation en tant qu'acteur responsable et soucieux de l'environnement. Cela peut attirer davantage de personnes et de partenaires commerciaux qui partagent ces valeurs. Cela stimule également la conscience environnementale parmi ceux qui fréquentent les lieux, les incitant à adopter des comportements plus durables dans leur propre vie quotidienne.

Par exemple, en Région Bruxelles-Capitale, il existe le label « Entreprise Écodynamique »<sup>[17]</sup> porté par *Bruxelles Environnement*<sup>[18]</sup>, donnant ainsi une reconnaissance officielle à l'engagement écologique des entreprises, dont les clubs et les infrastructures sportives font partis.

Cette labellisation peut permettre en Région de Bruxelles-Capitale d'obtenir des subventions publiques majorées de tout type.



[17] <https://www.ecodyn.brussels/>

[18] <https://environnement.brussels/>



## 4. Lien entre le secteur sportif et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)[19]

La responsabilité sociétale des entreprises, également appelée responsabilité sociale des entreprises, est un concept selon lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités. La RSE va au-delà du simple respect des lois et des réglementations en vigueur, elle implique un engagement actif à contribuer au bien-être de la société et à minimiser les impacts négatifs de l'activité économique.

Les organisations sportives, les fédérations, les clubs et les entreprises liées au secteur sportif reconnaissent de plus en plus l'importance de la RSE et s'engagent à adopter des pratiques durables, notamment concernant la gestion responsable des déchets. Cela peut être motivé par la pression des parties prenantes telles que les sponsors, les fans, les autorités locales et les organismes de réglementation. Le bien être des membres des clubs ainsi que l'image véhiculée peut également être une motivation.

Prenons l'exemple du club de *Forest Green Rovers*[20] qui est un club de football anglais de la ville de Nailsworth évoluant en troisième division. Il est reconnu par la *FIFA* (club « le plus vert au monde ») et l'*ONU* (label de neutralité carbone, décerné en juillet 2018) comme la structure sportive la plus responsable et comme un exemple à suivre concernant la RSE :

- Le stade est une structure en bois avec plus de 200 panneaux solaires.
- Les jardiniers n'utilisent pour la pelouse aucun amendement chimique, et même aucun amendement provenant de l'exploitation animale. Ils utilisent uniquement des plantes – algues, et des bactéries de sucre.
- L'ensemble des maillots est fabriqué à base de marc de café.
- La cantine des joueurs et des supporters est 100% végétal et locale...

[19] Pour aller plus loin, des livres sur le sujet existent comme par exemple : « Sport et RSE, vers un management responsable » écrit par Emmanuel Bayle, Jean-Loup Chappelet, Aurélien François, Lionel Maltese.

[20] <https://www.fgr.co.uk/>



# IX. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES (LISTE NON EXHAUSTIVE)



Photo BOUNCE

L'association francophone de tennis (AFT)[21] en partenariat avec la start-up Bounce[22] (Belgique), ont développé un système pour augmenter la durée de vie des balles de tennis et de padel puis leur recyclage. Bounce propose des tubes de stockage avec pompe intégrée pour mettre de la pression dans les tubes (pour recréer un environnement sous pression) qui multiplie la durée de vie des balles afin de les réutiliser plus longtemps au lieu de les jeter après quelques parties.

Lorsque les boules sont vraiment cassées et inutilisables, elles sont récupérées auprès des clubs de l'AFT, puis envoyées dans un broyeur qui les coupe en petits morceaux. Ces pièces sont ensuite triées en différents matériaux tels que le caoutchouc et le feutre. Les matériaux séparés sont ensuite utilisés pour créer de nouveaux produits.



Photo CYCLUP

**CYCLUP**[23] est un projet d'économie sociale et circulaire du CPAS (Centre Public d'Action Sociale) de la Ville de Bruxelles, qui propose des opportunités d'emploi d'insertion dans le secteur de la revalorisation. CYCLUP a créé le premier magasin dédié à la revalorisation et à la vente d'articles de sport et loisir de seconde main à Bruxelles.

[21] <https://www.aftnet.be/>

[22] <https://bouncesports.co/fr-fr>

[23] <https://cpasbxl.brussels/?p=91>

L'association des clubs francophones de football (ACFF)[24] en partenariat à Be WaPP[25] (organisation de protection de l'environnement à Namur) en Belgique ont mis en place le label « club plus propre »[26]. Ce label a pour but d'encourager les clubs de Wallonie à entrer dans une démarche d'optimisation de la propreté, du tri et de la prévention des déchets.



Les clubs *Royal Léopold Club*[27] et *Royale Union Saint-Gilloise-Stade Joseph Marien*[28] à Bruxelles (Belgique) ont obtenu respectivement une et deux étoiles du Label « Entreprise Écodynamique ». Le label a été créé pour récompenser et encourager les entreprises, associations et institutions bruxelloises qui agissent pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Le *Royal Amicale Anderlecht Golf Club*[29] (Belgique) traite sur place tous ses déchets végétaux, tout en ayant un entretien raisonné des espaces verts et un système d'irrigation, qui tend vers « le toujours moins d'eau ».



[24] <https://www.acff.be>

[25] <https://www.bewapp.be/associations/label-club-plus-propre>

[26] <https://youtu.be/l5zEUvZ2Pug>

[27] <https://www.leopoldclub.be/home3.asp?ClubID=10&LG=FR>

[28] <https://rusg.brussels/fr>

[29] <https://www.golf-anderlecht.com>

**Le Chambray Touraine Handball (CTHB)**<sup>[30]</sup> (France), qui est un club professionnel de handball féminin en France, a mis en place une stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) qui inclut une journée de sensibilisation autour du tri des déchets, du compostage et de la valorisation des déchets qui deviennent alors des ressources. Cette sensibilisation était dédiée aux licenciées, aux parents et aux spectateurs. Depuis le mois d'avril 2023, 3 fontaines à eau sont installées dans le gymnase de la Fontaine Blanche. 400 gourdes qui ont été distribuées à tous les licenciés du CTHB en début de saison 2023/2024.



**Le Ixelles hockey club**<sup>[31]</sup> (Belgique), achète le matériel spécifique au hockey à des marques qui permettent de récupérer une partie de l'objet en fin de vie. Ainsi, ils peuvent réparer d'autres objets avec les pièces détachées. D'autres marques ne le permettent pas.

# ET VOUS ?

[30] <https://www.cthb.fr/r>

[31] <https://www.ixelles.hockey/>

**CE GUIDE CONSTITUE UNE RESSOURCE ESSENTIELLE POUR CEUX QUI SOUHAITENT METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DURABLES DE TRI DES DÉCHETS AU SEIN DE LEUR ENVIRONNEMENT SPORTIF.**

Que vous soyez **un dirigeant** cherchant à intégrer des politiques écoresponsables, **un responsable de structure et/ou d'infrastructures sportives**, un **gestionnaire d'installations sportives** désirant réduire l'empreinte environnementale, un **entraîneur** encourageant des comportements respectueux de l'environnement, ou un **sportif engagé** dans la promotion de pratiques écologiques, **ce guide offre des conseils pratiques et des stratégies adaptées.**

En adoptant ces principes, chaque acteur du monde sportif peut contribuer de manière significative à la transition écologique, **tout en maîtrisant les aspects budgétaires et opérationnels du tri des déchets.**



[ecocirculaire.be](https://ecocirculaire.be)

